



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département présidentiel

Service de surveillance des communes

Service de surveillance
des communes
Rue de l'Hôtel-de-Ville 2
Case postale 3964
1211 Genève 3

N/réf. : GZU/IGA/610/18

Ville de Genève Administration centrale
Reçu le 27 JUIN 2018
Séance CA du:
Décision:
A traiter par:
Copies:

Monsieur le Maire
de la Ville de Genève
Palais Eynard
Case postale 3983
1211 Genève

Genève, le 22 juin 2018

DIFFUSION

M Kanaan
Mmes Salerno
Alder
MM. Pagani
Barazzone
Mmes Charollais
Luthi
Bohler
Demazure
MM. Moret
Burri
Macherel
Blanchot
Krebs
Chrétien
Lupini
Vicente
Mermillod
Schweri
SCM
Service juridique
Dossiers-Dokumentation

Concerne : Crédit complémentaire de 688 F destiné au bouclage du crédit de 230 000 F relatif à l'acquisition d'un orgue pour la chapelle de l'Ange de la consolation

Monsieur le Maire,

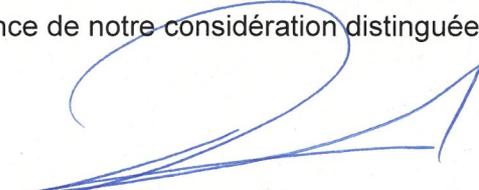
Nous accusons réception de la délibération du Conseil municipal de votre commune du 5 juin 2018, relative à l'objet visé en marge, et vous informons que nous en transmettons copie au :

- Service de surveillance des communes - secteur finances communales

afin d'en obtenir le préavis nécessaire.

Sauf remarque du service susmentionné, il pourra être donné suite à cette délibération après l'échéance du délai référendaire indiqué ci-dessous, conformément à l'article 88, alinéa 2 de la loi sur l'administration des communes.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.



Guillaume Zuber
Directeur

Date réelle d'affichage : 14 juin 2018
Date légale d'affichage : 14 juin 2018
Fin délai référendaire le : 27 août 2018